

M. Edwards:

D. Ils travaillent donc six à sept mois par année seulement?—R. Oui, sept mois, mais quand je dis: sept mois, j'inclus, naturellement, la pêche côtière effectuée dans de petites embarcations.

M. Young:

D. Et le reste du temps, il n'ont rien à faire?—R. Très peu.

D. Possèdent-ils quelque bétail, des poules, ou quelque chose enfin?—R. La plupart ont quelques têtes de bétail d'une sorte ou de l'autre, et probablement quelques poules.

M. Sommerville:

D. Et, vu la médiocrité de leurs revenus, plusieurs d'entre eux, j'imagine, n'ont pu pêcher, faute de barques et d'engins de pêche?—R. En effet.

D. Quelles sont vos suggestions—en haut de la page 15?—R. Votre enquêteur recommande respectueusement au Comité d'interroger des témoins sur les conditions de vente imposées aux pêcheurs et d'étudier les mesures logiques à prendre pour assurer à ces derniers dans l'avenir, un prix raisonnable pour leurs prises.

M. YOUNG: Combien reçoit-il présentement pour une livre de poisson?

M. Sommerville:

D. Nous y viendrons, monsieur Young. Vous désireriez toutefois faire interroger un certain nombre de pêcheurs par le Comité?—R. En effet.

D. Afin d'obtenir par là une vue exacte de la situation plutôt que de s'en tenir uniquement à votre rapport?—R. En effet, le premier procédé vaudrait mieux que l'autre.

D. Afin aussi de faire le nécessaire pour que les pêcheurs méritants mais dénués d'engins de pêche pussent se procurer le nécessaire pour pêcher?—R. Oui.

D. Vous avez parlé de plusieurs compartiments de l'industrie de la pêche absolument distincts les uns des autres, et tout d'abord, du poisson frais?—R. En effet.

D. De la vente de ce poisson au Canada même?—R. Oui.

D. Cela comprend-il la vente du poisson fumé et salé?—R. Oui, fumé et congelé.

D. Bon; je vois à la page 16, à propos de la question de M. Young, qu'on y parle des prix?—R. En 1929, on payait en moyenne aux pêcheurs de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, 2 cents .43 la livre pour le poisson de fond.

M. Young:

D. Qu'appellez-vous: poisson de fond?—R. La morue fraîche, l'aiglefin, la merluche et tous autres poissons pris dans le fond de la mer.

M. Sommerville:

D. Pris au fond de la mer?—R. Oui, à l'extrême fond.

M. YOUNG: C'est un terme nautique?

M. SOMMERVILLE: Oui.

Le TÉMOIN: Le prix moyen du poisson de fond fut de 2 cents .43 en 1929, mais en 1933 ce prix avait baissé à 1 cent .45. Dans l'est de la Nouvelle-Ecosse les prix payés aux pêcheurs pour la morue et l'aiglefin variaient entre $\frac{1}{2}$ cent et 1 cent la livre.

M. Sommerville:

D. Prix payé au pêcheur même?—R. Oui. En mai 1934, les pêcheurs de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse recevaient 1 cent .5 la livre pour l'aiglefin et 1 cent .25 pour la morue.